

Demande de don en appui aux deux derniers arrêté-e-s du G-20 québécois condamnés à 6 mois de prison

Durant la fin de semaine du 25 au 27 juin 2010, plus de 1000 personnes ont été arrêtées dans le cadre des manifestations organisées contre la tenue du G20 à Toronto. Les témoignages des arrêté-e-s nous démontrent des centaines d'arrestations injustes, illégales, des conditions de détention sordides et des accusations que l'on pourrait considérer ridicules si elles ne risquaient pas d'avoir un si grand impact sur la vie des gens qui se sont fait accuser. La majorité des accusations sont tombés, mais reste certains militant-e-s n'ont pas eu cette chance et ont donc fait face à des accusations criminelles.

Parmi les centaines de Montréalais-e-s qui ont été arrêtées à Toronto, Youri Couture et Guillaume Constantineau sont les deux derniers accusé-e-s québécois qui ont dû subir un procès. Ils ont plaidé coupables à trois chefs d'accusation découlant de leur participation aux mobilisations historiques contre le sommet du G20 de Toronto et devront donc purger une peine de six mois d'emprisonnement dans une prison provinciale de la région de Montréal (Bordeaux).

On rappellera qu'en vertu d'une entente survenue à l'issue d'un processus de négociation de plaider entre les défenseurs et les procureurs de la Couronne de Toronto, le dossier des deux accusés a été transféré au Québec afin qu'ils puissent y purger leurs peines et que parmi ces ententes les deux défenseurs ont du renoncé explicitement à leur droit fondamental à ce que les procédures se déroulent dans la langue de leur choix.

Des sommes sont donc ramassées par la CLAC pour Youri et Guillaume. Ces sommes serviront à payer la cantine (seule manière de pouvoir accéder à certains bien en prison), pour aider à payer certaines dépenses pendant qu'ils sont emprisonnés (tel que les cartes d'appel, frais d'avocat, loyer, etc.) et pour les aider à leur sortie de prison.

Nous demandons donc un don de 500\$ espérant ainsi pouvoir payer au moins un loyer pour chacun des accusés.

Le don doit être fait à l'ordre de : « Convergence des luttes anticapitalistes » avec la mention "Soutien pour Youri & Guillaume" dans le "Pour"

Pour toutes questions ou explications, ainsi que pour faire un suivi veuillez communiquer avec Vanessa Clavelle au 514-250-0404 ou par courriel [vanessa.clavelle@gmail.com](mailto:vanessa.clavelle@gmail.com)